

OBJECTIF n° 1 : RÉPONDRE À L'HÉTÉROGÉNÉITÉ DES PARCOURS SCOLAIRES PAR UN TRAVAIL EN ÉQUIPE RENFORCÉE ET ÉLARGIE

Mise en œuvre	Outils	Ressources humaines, organisationnelles
<p>Conforter les contrats de cycles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Optimiser la co-éducation, intégrer les personnels non enseignants - Mettre en œuvre des PPRE et des parcours personnalisés tous cycles - Utiliser les TICE pour certains parcours différenciés <p>S'appuyer sur les projets des RASED :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la présence du RASED dans les classes pour observer les élèves en situation d'apprentissage - Développer des actions communes en lien avec les RASED pour les élèves à besoins spécifiques - Réunir des équipes éducatives pour les suivis d'élèves en extrême difficulté <p>Mutualiser les pratiques sur le RRS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser des rencontres et des formations entre écoles - Mutualiser les outils sur le RRS grâce aux TICE - Construire des parcours scolaires continus et cohérents du cycle 3 au collège - Réfléchir autour des évaluations nationales et des compétences attendues du socle commun - Utiliser le PRE quand les réponses sont extérieures au temps scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Contrats de cycles annuels - Outils de cycles : classeurs, cahiers... - Programmations communes, projets communs - Parcours personnalisés - PPRE - Fiche de suivi individuel pour les élèves les plus fragiles - Evaluations - TICE - Conseil de circonscription - Suivi de cohortes - PRE 	<ul style="list-style-type: none"> - Apport de maîtres supplémentaires chargés d'aide pédagogique non spécialisée - Postes d'assistants d'éducation - Missions éducatives des ATSEM et des personnels municipaux intervenant dans les écoles - Heures d'animations pédagogiques pour le suivi des contrats de cycles - Partenaires extérieurs lors des équipes éducatives - Moyens RASED renforcés sur le RRS - Temps de concertation entre chaque école et son collège (5écoles – 4 collèges) et des formations communes - Conseil de circonscription (aide à l'élaboration des PPRE et création d'outils) - Formations des personnels à la pratique pédagogique des TICE - Temps de concertation - Animations pédagogiques spécifiques « Publics en difficulté » avec intervenants qualifiés - Référent RASED du conseil de circonscription - Exploitation des données des évaluations pour favoriser le suivi de cohortes avec l'appui du CAREP - Institutionnalisation de la présence des enseignants aux 3 équipes territorialisées de réussite éducative de la Ville

**OBJECTIF n° 2 : RENFORCER LA LIAISON ÉCOLE, COLLÈGE, FAMILLES, DISPOSITIFS PÉRISCOLAIRES
AFIN DE REDONNER DU SENS AU MÉTIER D'ÉCOLIER**

Mise en œuvre	Outils	Ressources humaines, organisationnelles
<p>Harmoniser les pratiques des maîtres concernant le travail personnel de l'élève hors de l'école :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'articulation classe/ accompagnement à la scolarité - Rendre plus lisibles les attentes en ce domaine - Poursuivre cet accompagnement au collège <p>Conforter les parents dans leur mission éducative :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construire avec les parents des modalités régulières d'échanges autour du suivi du travail personnel et des évaluations des acquis de l'élève en développant les supports de liaison et de communication - Engager des échanges avec les parents à partir de questionnements concrets - S'assurer du partenariat des travailleurs sociaux, des personnels de Santé etc... - - Démocratiser l'accès aux ordinateurs en aidant les parents à se former hors temps scolaire et en favorisant l'utilisation de l'outil pour communiquer avec les classes en voyage scolaire - Faire de l'école un espace citoyen où la place de l'élève et de la famille est reconnue <p>Favoriser les apprentissages par des rythmes adaptés et des repères bien établis dans et hors l'école</p> <ul style="list-style-type: none"> - Optimiser les dispositifs innovants d'aménagement de la semaine avec classe le mercredi matin, en tenant compte des évaluations - Centrer la réflexion sur la journée de l'élève, intégrant les temps péri-scolaires et prenant en compte la présence d'élèves handicapés mentaux sur 2 écoles - Créer les conditions d'une continuité du cadre éducatif et des règlements intérieurs entre les différents temps et espaces investis par les enfants au cours de la semaine - Permettre aux écoles d'être représentées dans les CESC des collèges associés 	<ul style="list-style-type: none"> - Littérature de jeunesse dans les structures péri-scolaires - cahier de liaison école/parents/APS - REAPP - Volet éducatif de l'action « petits déjeuners » - TICE - Cahiers de vie - Cahiers de réussite - Journaux scolaires - Site d'école - Conseil d'école - Conseil d'élèves - Permis à points - CESC 	<ul style="list-style-type: none"> - Formations communes enseignants/bénévoles de l'accompagnement à la scolarité - Un ou des référents enseignants par école - Articulation des dispositifs d'accompagnement à la réflexion globale sur les rythmes de l'enfant dans le cadre du Projet Educatif Local - Restitution, au moins deux fois par an du bulletin au cours d'un entretien personnalisé - Ouverture ponctuelle des locaux pour faciliter la compréhension de la classe auprès des familles : jour de la rentrée, ateliers en maternelle, semaine des parents, débat réglé, accueil des parents de CP dans la classe en début d'année. - En lien avec les Maisons de quartier, développement de moments conviviaux avec les parents autour et à proximité de l'école. - Participation effective des parents disponibles aux ateliers scolaires et péri-scolaires, aux sorties éducatives, sportives et culturelles - Partenariats afin d'ouvrir les salles informatiques aux parents hors temps scolaire - Harmonisation du fonctionnement des cahiers de vie et de liaison en maternelle, les maintenir éventuellement sur tout le cycle 2 - Poursuite du volet « aménagement de la semaine scolaire » du CEL pour les 4 écoles concernées - Harmonisation entre écoles et avec les collèges des priorités et des modes d'organisation de la vie scolaire (règlements intérieurs, permis à points, etc....) - Articuler conseils d'école et conseils d'élèves - Développer les actions de Santé en lien avec les médecins scolaires et les infirmières. S'appuyer sur les outils existants - Conforter le partenariat avec le COVESS et les éducateurs de prévention

